



Projet 364 : Information sur l'orientation vers des services

Participation

- À Terre-Neuve-et-Labrador, ce champ est obligatoire pour les abrégés de patients hospitalisés en soins de courte durée lorsque le code d'état à la sortie (groupe 05, champ 05) saisi est 04 (Domicile avec services de soutien ou orientation).
- Ne s'applique pas aux autres provinces et territoires.

Aperçu du projet

Ce projet permet de saisir de l'information sur le soutien ou les services communautaires vers lesquels un patient hospitalisé en soins de courte durée est orienté lors de son retour à domicile.

Aux fins de ce projet, on entend par « orientations » les orientations officielles du patient vers d'autres services à son retour à domicile qui ont été consignées au dossier. Les suivis et les soins réguliers ou continus offerts par le personnel de soins de courte durée n'entrent pas dans cette catégorie.

Directives de saisie des données du projet

Le Projet 364 s'applique aux abrégés de patients hospitalisés en soins de courte durée. Il doit être rempli lorsque l'état à la sortie est 04 (Domicile avec services de soutien ou orientation). Ce projet ne doit être rempli pour aucun autre état à la sortie et ne doit pas être confondu avec les états à la sortie correspondant à des transferts directs vers d'autres établissements.

Le code Domicile avec services de soutien ou orientation est utilisé lorsque le patient est renvoyé à son domicile, condominium ou appartement privé avec services de soutien dans la collectivité ou orientation vers des services. Ces services peuvent être fournis à domicile ou ailleurs. Les patients transférés vers un foyer de groupe ou logement supervisé, un foyer de soins personnels ou un établissement de soins de longue durée ne sont pas considérés comme étant renvoyés à domicile.

Saisissez dans ce projet toutes les orientations inscrites au dossier du patient hospitalisé. La valeur Y (Oui) doit être saisie dans au moins un des champs (01 à 20). Lorsqu'aucune orientation vers un service donné (p. ex. services de travail social) n'est indiquée au dossier, le champ doit rester vide.





Nom du champ	Numéro du champ dans la BDCP	Données et format valides
Numéro du projet	99	364
Services de soutien à domicile	01	Y ou vide
Services infirmiers communautaires	02	Y ou vide
Services de travail social	03	Y ou vide
Services d'intervention	04	Y ou vide
Soins de fin de vie (en milieu communautaire)	05	Y ou vide
Services de physiothérapie	06	Y ou vide
Services d'ergothérapie	07	Y ou vide
Services d'orthophonie	08	Y ou vide
Services de nutrition clinique ou de diététique	09	Y ou vide
Services de santé mentale et de traitement des dépendances	10	Y ou vide
Psychiatre ou services psychiatriques	11	Y ou vide
Services de santé publique	12	Y ou vide
Programme périnatal de Terre-Neuve-et-Labrador	13	Y ou vide
Programme de réadaptation de jour ou pour patients en consultation externe	14	Y ou vide
Programme de traitement du cancer	15	Y ou vide
Services de consultation externe en soins de courte durée, non classés ailleurs	16	Y ou vide
Services de sage-femme	17	Y ou vide
Services de soutien aux familles	18	Y ou vide
Services d'un organisme social ou communautaire	19	Y ou vide
Services d'un organisme responsable de l'éducation	20	Y ou vide
Vide	21 à 24	Champs réservés pour une utilisation ultérieure



Projet 364 (champ 01 de la BDCP) : Services de soutien à domicile

Spécifications	
État du champ	Obligatoire si le Projet 364 est rempli
Longueur du champ	Un (1) caractère
Données valides	Y (Oui) ou vide

Définition

Ce champ permet d'indiquer si le patient a été orienté vers des services de soutien à domicile.

Ces services comprennent les services de soutien personnel et de gestion des comportements, de gestion des tâches ménagères et de répit au niveau minimal requis pour que la personne maintienne son autonomie. Ces services ne sont pas de nature professionnelle et sont offerts par un organisme autorisé de soutien à domicile ou par un aide à domicile embauché par la personne ou sa famille. Le soutien à domicile englobe des activités telles que les services d'entretien ménager, de soins personnels, d'oxygène à domicile, d'entretien et d'adaptation du domicile, ou de répit. Ces activités sont habituellement consignées au dossier comme des orientations vers le programme provincial de soutien à domicile (Provincial Home Support Program).

Projet 364 (champ 02 de la BDCP) : Services infirmiers communautaires

Spécifications	
État du champ	Obligatoire si le Projet 364 est rempli
Longueur du champ	Un (1) caractère
Données valides	Y (Oui) ou vide

Définition

Ce champ permet d'indiquer si le patient a été orienté vers des services infirmiers communautaires.

Ces services comprennent des services infirmiers qui permettent aux clients de continuer de vivre à la maison. Ils sont offerts aux clients à leur lieu de résidence (p. ex. maison, condominium, appartement privé), à un autre endroit clé dans la collectivité (p. ex. une clinique) ou à l'endroit qui leur convient le mieux. Les services infirmiers communautaires comprennent notamment le soin des plaies, les thérapies intraveineuses à domicile, les injections (p. ex. vitamine B12), l'entretien des cathéters et les soins de stomie. Ces services sont habituellement consignés au dossier comme des orientations vers des soins infirmiers à domicile, des soins infirmiers de longue durée, ou les deux.

Équipe d'intervention rapide en milieu communautaire.



Projet 364 (champ 03 de la BDCP) : Services de travail social

Spécifications	
État du champ	Obligatoire si le Projet 364 est rempli
Longueur du champ	Un (1) caractère
Données valides	Y (Oui) ou vide

Définition

Ce champ permet d'indiquer si le patient a été orienté vers des services de travail social.

Ces services comprennent les demandes d'évaluation dans le cadre de programmes de travail social ou visant à déterminer l'admissibilité à de tels programmes. Ces services sont habituellement consignés au dossier comme des orientations vers les services de travail social du programme de soutien communautaire.

Instructions de collecte

- Ne saisissez pas dans ce champ les orientations vers des services de soutien à domicile, des services d'intervention ou des soins de fin de vie (palliatifs). Reportez-vous plutôt aux champs 01, 04 et 05, respectivement.

Projet 364 (champ 04 de la BDCP) : Services d'intervention

Spécifications	
État du champ	Obligatoire si le Projet 364 est rempli
Longueur du champ	Un (1) caractère
Données valides	Y (Oui) ou vide

Définition

Ce champ permet d'indiquer si le patient a été orienté vers des services d'intervention.

Ces services regroupent 2 programmes : le programme direct de services à domicile (Direct Home Services Program) et le programme communautaire de services comportementaux (Community Behavioural Services Program). Le programme direct de services à domicile est offert aux familles avec nourrissons ou enfants d'âge préscolaire qui présentent un retard de développement important ou qui sont à risque d'en développer un. Il comprend également le programme intensif d'analyse appliquée du comportement (Applied Behavioural Analysis Program) pour les enfants ayant reçu un diagnostic de trouble du spectre de l'autisme. Le programme



communautaire de services comportementaux offre des interventions et du soutien aux personnes atteintes d'un retard de développement, d'une déficience développementale ou de graves problèmes de comportement. Ces services sont habituellement consignés au dossier comme des orientations vers les services d'intervention du programme de soutien communautaire, le programme direct de services à domicile, le programme communautaire de services comportementaux, un spécialiste de l'éducation à domicile, un spécialiste de la gestion du comportement, un programme pour autistes ou le programme intensif d'analyse appliquée du comportement.

Projet 364 (champ 05 de la BDCP) : Soins de fin de vie (en milieu communautaire)

Spécifications	
État du champ	Obligatoire si le Projet 364 est rempli
Longueur du champ	Un (1) caractère
Données valides	Y (Oui) ou vide

Définition

Ce champ permet d'indiquer si le patient a été orienté vers des soins de fin de vie en milieu communautaire.

Ces soins comprennent les orientations vers des services de soins de fin de vie ou palliatifs à domicile ou dans une clinique communautaire. Une personne admissible à des soins de fin de vie ou palliatifs peut accéder à des services à domicile offerts par du personnel infirmier communautaire et des travailleurs sociaux qui peuvent aider à apaiser les symptômes de la maladie (p. ex. douleurs, nausées, stress) et améliorer la qualité de vie. Ces services peuvent inclure des visites à domicile, le traitement des symptômes, l'équipement et les autres fournitures nécessaires pour les soins (p. ex. un lit d'hôpital), des soins personnels pour le client, la gestion des tâches ménagères, un répit pour l'aidant principal et des médicaments. Ces services sont habituellement consignés au dossier comme des orientations vers le programme de soins de fin de vie ou de soins palliatifs (End-of-Life or Palliative Care Program).

Instructions de collecte

- N'utilisez pas ce champ pour saisir les transferts directs vers des services palliatifs au sein d'un établissement de soins de courte durée ou le programme de soins palliatifs du centre L. A. Miller.



Projet 364 (champ 06 de la BDCP) : Services de physiothérapie

Spécifications	
État du champ	Obligatoire si le Projet 364 est rempli
Longueur du champ	Un (1) caractère
Données valides	Y (Oui) ou vide

Définition

Ce champ permet d'indiquer si le patient a été orienté vers des services de physiothérapie.

Projet 364 (champ 07 de la BDCP) : Services d'ergothérapie

Spécifications	
État du champ	Obligatoire si le Projet 364 est rempli
Longueur du champ	Un (1) caractère
Données valides	Y (Oui) ou vide

Définition

Ce champ permet d'indiquer si le patient a été orienté vers des services d'ergothérapie.

Projet 364 (champ 08 de la BDCP) : Services d'orthophonie

Spécifications	
État du champ	Obligatoire si le Projet 364 est rempli
Longueur du champ	Un (1) caractère
Données valides	Y (Oui) ou vide

Définition

Ce champ permet d'indiquer si le patient a été orienté vers des services d'orthophonie.



Projet 364 (champ 09 de la BDCP) : Services de nutrition clinique ou de diététique

Spécifications	
État du champ	Obligatoire si le Projet 364 est rempli
Longueur du champ	Un (1) caractère
Données valides	Y (Oui) ou vide

Définition

Ce champ permet d'indiquer si le patient a été orienté vers des services de nutrition clinique ou de diététique.

Projet 364 (champ 10 de la BDCP) : Services de santé mentale et de traitement des dépendances

Spécifications	
État du champ	Obligatoire si le Projet 364 est rempli
Longueur du champ	Un (1) caractère
Données valides	Y (Oui) ou vide

Définition

Ce champ permet d'indiquer si le patient a été orienté vers des services de santé mentale et de traitement des dépendances.

Ces services comprennent des orientations vers des services de consultation en santé mentale et dépendances, des services de gestion de cas, des centres de traitement avec hébergement, des équipes de suivi intensif dans le milieu, des programmes de proximité, des programmes de prise en charge de la psychose précoce et des programmes de traitement des troubles de l'alimentation. Cette information est habituellement consignée dans le formulaire d'orientation vers des services de santé mentale et de traitement des dépendances.



Instructions de collecte

- N'utilisez pas ce champ pour saisir les transferts directs vers un établissement de soins en hébergement. Ce champ sert uniquement à identifier les patients renvoyés à domicile avec une orientation vers des services de santé mentale et de traitement des dépendances, ce qui peut également inclure les orientations vers un centre de traitement avec hébergement comme le Centre de récupération, le Centre de traitement Humberwood ou le Centre Grace.
- Ne saisissez pas les orientations vers un psychiatre ou des services psychiatriques. Celles-ci doivent être saisies dans le champ 11.

Projet 364 (champ 11 de la BDCP) : Psychiatre ou services psychiatriques

Spécifications	
État du champ	Obligatoire si le Projet 364 est rempli
Longueur du champ	Un (1) caractère
Données valides	Y (Oui) ou vide

Définition

Ce champ permet d'indiquer si le patient a été orienté vers un psychiatre ou des services psychiatriques.

Projet 364 (champ 12 de la BDCP) : Services de santé publique

Spécifications	
État du champ	Obligatoire si le Projet 364 est rempli
Longueur du champ	Un (1) caractère
Données valides	Y (Oui) ou vide

Définition

Ce champ permet d'indiquer si le patient a été orienté vers des services de santé publique.

Ces services comprennent des orientations vers des soins prénataux ou postnataux, le programme Healthy Beginnings, des services de vaccination ou de contrôle des maladies transmissibles, des programmes de gestion des maladies chroniques (comme les programmes de sensibilisation au diabète), et de l'aide à l'allaitement. Ils sont habituellement consignés au dossier comme des orientations vers un programme communautaire de santé publique ou de contrôle des maladies transmissibles, un programme de promotion et de protection de la santé (Health Promotion and Protection) ou un programme de services de santé à la mère,



à l'enfant et à la population (Maternal, Child and Population Health). Tous les bébés qui obtiennent leur congé de l'hôpital sont orientés vers le programme Healthy Beginnings au moyen du formulaire Live Birth Notification Part B: Referral to Health and Community Services. Ces orientations doivent être saisies dans le champ 12.

Projet 364 (champ 13 de la BDCP) : Programme périnatal de Terre-Neuve-et-Labrador

Spécifications	
État du champ	Obligatoire si le Projet 364 est rempli
Longueur du champ	Un (1) caractère
Données valides	Y (Oui) ou vide

Définition

Ce champ permet d'indiquer si le patient a été orienté vers le programme périnatal de Terre-Neuve-et-Labrador (Perinatal Program Newfoundland and Labrador).

Ce champ sert **uniquement** à saisir les orientations vers la clinique des cas à risque élevé du programme périnatal de Terre-Neuve-et-Labrador.

Projet 364 (champ 14 de la BDCP) : Programme de réadaptation de jour ou pour patients en consultation externe

Spécifications	
État du champ	Obligatoire si le Projet 364 est rempli
Longueur du champ	Un (1) caractère
Données valides	Y (Oui) ou vide

Définition

Ce champ permet d'indiquer si le patient a été orienté vers un programme de réadaptation de jour ou pour patients en consultation externe.

Ce champ comprend les orientations vers des services de réadaptation de jour ou pour patients en consultation externe offerts par l'entremise des programmes de réadaptation pour adultes (Adult Rehabilitation Program) et pour enfants (Children's Rehabilitation Program).



Instructions de collecte

- N'utilisez pas ce champ pour saisir les transferts directs vers des services de réadaptation pour patients hospitalisés ou en raison d'un problème de toxicomanie (drogue, alcool ou autre substance).

Projet 364 (champ 15 de la BDCP) : Programme de traitement du cancer

Spécifications	
État du champ	Obligatoire si le Projet 364 est rempli
Longueur du champ	Un (1) caractère
Données valides	Y (Oui) ou vide

Définition

Ce champ permet d'indiquer si le patient a été orienté vers un programme de traitement du cancer.

Projet 364 (champ 16 de la BDCP) : Services de consultation externe en soins de courte durée, non classés ailleurs

Spécifications	
État du champ	Obligatoire si le Projet 364 est rempli
Longueur du champ	Un (1) caractère
Données valides	Y (Oui) ou vide

Définition

Ce champ permet d'indiquer si le patient a été orienté vers des services de consultation externe en soins de courte durée, non classés ailleurs.

Ces services comprennent les orientations vers des programmes de dialyse, ou encore des programmes de réadaptation ou de consultation externe pour des problèmes cardiaques, respiratoires ou pulmonaires. Ces services sont habituellement consignés au dossier comme des orientations vers le service de consultation externe.

Programme de surveillance à distance des patients (maladie pulmonaire obstructive chronique, diabète, insuffisance cardiaque).

Clinique de stomathérapie.

Consultation externe en gériatrie.



Projet 364 (champ 17 de la BDCP) : Services de sage-femme

Spécifications	
État du champ	Obligatoire si le Projet 364 est rempli
Longueur du champ	Un (1) caractère
Données valides	Y (Oui) ou vide

Définition

Ce champ permet d'indiquer si le patient a été orienté vers des services de sage-femme.

Projet 364 (champ 18 de la BDCP) : Services de soutien aux familles

Spécifications	
État du champ	Obligatoire si le Projet 364 est rempli
Longueur du champ	Un (1) caractère
Données valides	Y (Oui) ou vide

Définition

Ce champ permet d'indiquer si le patient a été orienté vers des services de soutien aux familles.

Ces services comprennent les orientations vers des programmes de soutien aux familles, des services de soins à l'enfance, des services de protection de l'enfance ou d'autres programmes offerts par le ministère des Enfants, des Aînés et du Développement social.

Patient transféré à Blue Sky jusqu'à ce que des dispositions puissent être prises pour trouver un parent d'accueil.

Patient confié aux soins du ministère des Enfants, des Aînés et du Développement social.



Projet 364 (champ 19 de la BDCP) : Services d'un organisme social ou communautaire

Spécifications	
État du champ	Obligatoire si le Projet 364 est rempli
Longueur du champ	Un (1) caractère
Données valides	Y (Oui) ou vide

Définition

Ce champ permet d'indiquer si le patient a été orienté vers les services d'un organisme social ou communautaire.

Ces services comprennent les orientations vers des organismes tels que le centre Stella Burry, Stella's Circle, la coalition des personnes ayant un handicap (Coalition of Persons With Disabilities), le centre de ressources à l'intention des aînés (Seniors Resource Centre) et l'Institut national canadien pour les aveugles.

Projet 364 (champ 20 de la BDCP) : Services d'un organisme responsable de l'éducation

Spécifications	
État du champ	Obligatoire si le Projet 364 est rempli
Longueur du champ	Un (1) caractère
Données valides	Y (Oui) ou vide

Définition

Ce champ permet d'indiquer si le patient a été orienté vers les services d'un organisme responsable de l'éducation.

Ces services comprennent les orientations vers des programmes offerts par le ministère de l'Enseignement postsecondaire, des Compétences et du Travail, et par le centre Murphy.



Services exclus du Projet 364

- Orientation vers une échographie
- Orientation vers une analyse sanguine
- Orientation vers un examen d'IRM
- Orientation vers un examen de la fonction pulmonaire
- Orientation vers une échocardiographie
- Renvoi à domicile avec un parent d'accueil
- Orientation vers un examen d'imagerie de perfusion myocardique au Persantine
- Sortie avec rendez-vous de suivi pour un traitement par électroconvulsivothérapie (ECT)